



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 18 décembre 2020

République Française

L'an deux mille vingt, le dix-huit (18) décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Marc JOUBERT, le 12 décembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Marc JOUBERT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, BOSVERT Armelle, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

CHAUVE Robert et PICARD Eric

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Informations diverses :

Colis des aînés

Distribution des colis de Noël le week-end dernier, remerciements aux élus impliqués dans l'organisation et la distribution des colis. Ce dernier a, semble-t-il, été apprécié ainsi que le petit mot d'accompagnement

ENEDIS

Réception en Mairie d'un courrier de la part d'ENEDIS nous informant de la pose sur notre secteur des compteurs Linky au cours du 1er semestre 2021.

Courrier reçu en Mairie sur la circulation en traverse du village

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du courrier d'un habitant dont copie est adressée à la DRD Livradois-Forez ainsi qu'au CD 63 concernant les conditions de circularisation dans la traverse de Viverols . Vitesse importante, nombre de poids-lourds et leur volume, ect .. Une réponse sera faite.

Salle des Fêtes de VIVEROLS

Les travaux de la salle des fêtes sont réceptionnés dans leur totalité, tant sur la construction que sur les accessoires (scène, tables chaises, ect).

Sapin de Noël et décorations

Remerciements aux employés et conseillers ayant participé à la mise en place du sapin et des décorations de Noël. Le sapin provient de la station d'épuration, celui-ci était dans le champ des futurs travaux de reprise du réseau d'assainissement et devait être abattu dans ce cadre.

ONF

Visite en Mairie de M. BLETHON (ONF) pour la présentation de son remplaçant: M. Vincent ROME
Rappel d'une coupe dont la vente avait été refusée par le conseil, il s'agit de gros sapins dans un peuplement d'épicéas. Il serait appréciable de les abattre pour favoriser le développement de ces derniers.

Rappel des propositions de reboisement: Une parcelle sur Gorce-Moulinet-Bouteyras et une parcelle sur Viverols. Celle-ci pourrait se faire dans des conditions avantageuses.

Société RONDINO

Rendez-vous en Mairie avec la représentante de la société RONDINO pour chiffrer un parcours sportif, un projet de changement de la passerelle sur la Ligonne, une tyrolienne pour les enfants. Il s'agit pour certains d'avoir des estimatifs et des sujets de réflexion futurs.

DÉPISTAGE COVID 19

Monsieur le Maire a eu plusieurs rendez-vous en visio avec la région pour l'organisation du dépistage COVID à Viverols sur 3 jours (du 18 au 20 décembre 2020). Il s'agit d'un dépistage organisé au niveau du territoire de l'ancien canton. Bénévoles et professionnels locaux ont répondu présent pour cette action ainsi que des communes.

A ce jour vendredi 20h : 60 tests ont été effectués. Le dépistage se poursuit les 2 jours suivants.

Restons prudents.

PRÉPARATION DES DOSSIERS FIC ET DETR

Finalisation cette semaine des dossiers concernant les subventions FIC et DETR.

Nous attendons des précisions pour les différentes aides permettant de financer au maximum le débroussaillage du Mausolée, ces demandes seront présentées au fil de l'eau.

Protection des personnes victimes de violences conjugales

Armelle BOSVERT a assisté à une réunion en visio avec le réseau de protection des victimes de violences conjugales. La finalité est de connaître les différentes solutions proposées par le réseau local afin d'apporter une aide à ces personnes.

Camping municipal

Marc DIBON a demandé plusieurs devis pour le camping de VIVEROLS : installation d'un mât à l'entrée du camping, devis pour la création d'un jeu de boules, devis pour réparer et consolider le portail d'entrée. Nous sommes dans l'attente des devis pour mise en œuvre éventuelle.

Station d'épuration

Nettoyage autour de la station d'épuration par les employés communaux : coupe d'arbres notamment avec broyage des résidus et mise en place des nouveaux aérateurs dans les bassins respectifs.

Réfection des réseaux :

Un réunion a eu lieu en Mairie avec la société SOCAMA et M. FRAISSE pour la présentation des derniers documents relatifs à la réfection des réseaux du centre bourg et du réseau amont de la station d'épuration. Les DCE sont à la relecture, ainsi que les évolutions de coûts. Dès validation, ces derniers seront mis à disposition de l'Agence de l'Eau et du CD63 dans les dossiers déjà ouverts auprès de ces deux apporteurs d'aides.

Location appartement

Nous avons reçu deux demandes de location pour les appartements du 1er du 2eme étage de la maison GRANET. Les dossiers de location seront mis en place rapidement.

Chauffage du bâtiment école

Jusqu'en 2014, le chauffage du bâtiment était assuré par une chaudière fioul. La moyenne des consommations sur les années 2010 à 2013 fait apparaître un coût du chauffage de 11 758 euros.

Depuis 2015, le chauffage est assuré par 2 chaudières à granulés. La moyenne des consommations sur les années 2015 à 2020 fait apparaître un coût du chauffage de 5 258 euros.

En cinq ans, l'investissement du changement de chaudière est amorti.

ORDRE DU JOUR.

Ajout d'une délibération à l'ordre du jour

M. Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour, le conseil accepte.

1 - Choix de l'entreprise concernant les travaux de réfection de voiries communales 2020

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation, selon une procédure adaptée, a été lancée sur le site www.marches-publics.info/accueil.htm le 26 octobre 2020, concernant le projet de travaux de réfection de voiries communales 2020.

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres, établi par Mr Patrice FRAISSE, service de l'ADIT 63.

Après en avoir pris connaissance et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant H.T. de travaux comme suit :

Tranche ferme	87 755.75 €
Tranche optionnelle n°1	<u>39 412.75 €</u>
Total	127 168.50 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise ainsi que toutes les pièces utiles à son règlement et notamment, en cas de besoin, tout acte nécessaire à la bonne exécution des travaux dans le cadre de leur objet initial.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Création d'un réseau d'eau pluviale – Demande de subventions DETR 2021

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de création d'un réseau d'eau pluviale établi par le cabinet SOCAMA, qui s'élève à la somme de 207 000 euros H.T. auquel s'ajoute le coût de réalisation du dossier APD, estimation des dépenses et suivi de travaux pour un montant de 22 550.00 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;

- Sollicite une subvention au titre de la DETR – programme 2021 – « Réseaux d'eaux pluviales», à hauteur de 50 % du montant de l'ensemble des dépenses

- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet	207 000.00 euros
. Montant H.T. de l'étude	22 550.00 euros
. DETR	114 775.00 euros
. FONDS LIBRES - EMPRUNT	114 775.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Divers travaux d'aménagement du bourg – Demande de subvention FIC programme 2021

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet concernant divers travaux d'aménagement du bourg qui s'élève à la somme de

22 453.14 euros H.T.. Ces divers projets sont les suivants :

. Défense extérieure incendie : 4 133.50 €

- . Enfouissement des réseaux France Télécom à Etruchat : 1 400.00 €
- . Parcours sportif : 13 939.64 €
- . défibrillateur : 2 980.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte lesdits projets ci-dessus ;
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au titre du Fonds d'Intervention Communal 2021, à hauteur de 25 % + coefficient départemental de solidarité de la commune de 0.94 (Subvention Défibrillateur plafonnée à 750 €)
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. des projets	22 453.14 euros
. CONSEIL DEPARTEMENTAL FIC	5 326.00 euros
. FONDS LIBRES	17 127.14 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ces projets.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4/ Tarif camping année 2021

Délibération reportée

5 - Modification du tableau de classement des voies communales

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau de classement des voies communales.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire portant sur :

- le projet de modification du tableau de classement
- la procédure de classement/déclassement des voies communales sans enquête publique (art L 141-3 du code de la voirie routière)
- les caractéristiques des voies communales (art R 141-2 du code de la voirie routière)
- les statuts des chemins ruraux et des voies communales appartenant respectivement au domaine privé et au domaine public de la commune
- les obligations et responsabilités de la commune concernant le domaine public routier communal et notamment l'obligation d'entretien des voies communales, conformément à l'article L 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet de modification du tableau de classement des voies communales, présenté par Monsieur le Maire.
- **Décide** qu'à compter de ce jour, la longueur de voies communales portée au tableau de classement des voies communales est de **28 019 mètres**, soit une augmentation de 730 mètres par rapport à l'ancienne mesure qui était de 27 289 mètres.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le nouveau tableau de classement.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Avenant d'annulation à un marché de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'existence d'un marché de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet SOCAMA en date du 16 juin 2013 concernant la réhabilitation d'une partie du réseau de collecte des eaux usées. Ce marché concernait le réseau situé entre le carrefour de l'école RD205/RD111 et la Station d'Épuration.

Une partie de cette réhabilitation est reprise dans le nouveau marché de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet SOCAMA en date du 26 mars 2020 concernant la réfection dudit réseau en amont de la Station d'Épuration.

Il y a donc lieu d'entériner la fin du marché initial d'un montant de 12 464.00 € H.T. dont la partie avant-projet a été facturée à hauteur de 5 525.00 € H.T. .

Un avenant mettant un terme au marché du 16 juin 2013 doit être conclu entre les deux parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant précédemment évoqué.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Prochain conseil municipal le vendredi 22 janvier 2021

Séance levée à 23h30

Le Maire



